

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE ORDINAIRE**  
**Séance du 31 mars 2014**

ETAIENT PRESENTS :

**MEMBRES DE DROIT**

M. Maxime CHANLIAU, Directeur des Affaires Financières

**REPRESENTANTS ELUS DES PARENTS D'ELEVES**

Mme Belen BALAREZO

Mme Lorena FABARA

Mme Rocio MUR

Mme Veronica SUAREZ

Mme Mireille TADET

Mme Marianella VILLAROEL

**REPRESENTANTS DES ENSEIGNANTS**

PS : Mmes Sylvie AUGERAUD et Lorena DUEÑAS

MS : Mme Isabelle GAUTHIER

CP : Mmes Anne BRITO, Laurence MARTINOD et Ana María ULLOA

CE1 : Mmes Anne MALHERBE et Samantha BARTHELEMY

CE2 : Mmes Nieves GARCIA et Marina NASSOUR

CM1 : Mme Christine MONTOUSSE

CM2 : MM. Emmanuel BOURDIAU et Yann FOCHE

**MEMBRES AVEC VOIX CONSULTATIVES**

Mme Fatiha INZA, enseignante maîtresse-formatrice

Mme Lizbeth RIVADENEIRA, assistante maternelle

Mme Marcia VELASTEGUI, assistante maternelle

**MEMBRES EXCUSÉS :**

M. Pierre PEDICO, 1<sup>er</sup> Conseiller de l'Ambassade de France, Conseiller de coopération et d'action culturelle

M. Thierry GRECO, Chef d'établissement

Mme Silvia OÑA, Rectrice équatorienne

Espagnol : Mme Nadia FLOR

GS : Mme Géraldine LANDRIN

Mme Cecilia GALLEGU

Mme Patricia PALACIOS

Mme Paulina PEREZ

Mme Maria Teresa PIÑEIRO

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 17h35 par M. Bruno HIRM-MARTIN, directeur du primaire et président du conseil d'école.

Désignation du secrétaire de séance : Mme Villaroel

**1. APPROBATION DU PROCES VERBAL DU PRECEDENT CONSEIL D'ECOLE**

Les membres du conseil ont reçu une copie du compte rendu du conseil d'école du 18 novembre 2013.

Le compte rendu est approuvé 19 votants : 19 pour).

Entre 10 et 20 % des élèves indiquent avoir subi ou ressenti souvent ou très souvent des violences verbales.

Entre 8 et 16 % des élèves indiquent avoir subi ou ressenti souvent ou très souvent des violences physiques (les bousculades sont les situations les plus nombreuses : 25 %).

### **VOLS**

Près de 40 % des élèves disent avoir été victime de vol d'objets personnels ou de matériel scolaire au moins une fois.

33 % des élèves disent s'être faits voler leur goûter au moins une fois.

La moitié des élèves affirment avoir déjà été témoins de violences contre un(e) autre élève.

19 % des élèves disent avoir été auteur de violences contre un(e) autre élève, une ou plusieurs fois.

### **LES ESPACES**

Le terrain de football est le lieu où les violences semblent se cristalliser.

23 % des élèves disent avoir été victime, témoin ou auteur de violences sur le terrain de football.

31 % des élèves disent ne pas se sentir à l'aise ni en sécurité sur le terrain de football, dans les escaliers.

26 % des élèves disent que le terrain de football n'est pas très bien ou pas du tout contrôlé par les adultes.

27 % des élèves disent que les toilettes du terrain de football ne sont pas très bien ou pas du tout contrôlés par les adultes.

### **LES TEMPS**

41 % des élèves indiquent que les situations de violence ont lieu pendant la récréation.

12 % des élèves indiquent que les situations de violence ont lieu pendant les temps de transition (avant de rentrer en classe, pendant la sortie des classes).

### **LA PAROLE**

50 % des élèves indiquent ne pas avoir parlé d'une situation de violence à leur enseignant.

23 % des élèves indiquent ne pas avoir parlé d'une situation de violence à leurs parents.

### **LES REGLEMENTS**

32 % des élèves disent ne pas savoir s'il existe un règlement intérieur de l'école.

21 % des élèves disent ne pas savoir s'il existe un règlement des élèves pour la récréation.

26 % des élèves disent ne pas savoir si les sanctions sont précisées si l'on enfreint les règles.

### **En résumé :**

Des vols et des violences essentiellement verbales.

Les lieux peu sécurisés : terrain de football et toilettes.

Des espaces de parole pas assez identifiés et garantis.

Des règlements peu ou pas connus.

Par rapport à ce sujet, il a été décidé de mettre en place deux groupes de travail auxquels ont proposé de participer les membres du conseil d'école suivants :

- 1.- Élaboration d'un seul règlement qui soit plus clair pour tous : Mmes Verónica Suárez et Fatih Inza
- 2.- Élaboration d'un protocole d'expression de la parole, facile à comprendre et à la vue de tous : Mesdames Belen Balarezo, Rocio Mur et Christine Montoussé

## **3. PROJET D'ORGANISATION DE L'ACCUEIL LINGUISTIQUE EN MATERNELLE**

Un enseignement bilingue : un enseignement de deux langues et en deux langues, **le fait que la langue soit objet d'apprentissage et moyen d'apprentissage.**

**En petite section et en moyenne section**, il est indispensable que l'accueil soit bilingue en langue française et en langue du pays d'accueil.

**Objectif principal** : obtenir de meilleures performances en langue française à l'issue de la maternelle et ce, compte-tenu du public d'élèves accueilli dans l'école en très grande majorité hispanophone = entrée encore plus progressive en langue française et approfondissement soutenu du langage dans la langue maternelle des élèves.

**Objectifs opérationnels** : accueillir, permettre

- Il est recommandé aux parents de se rapprocher du médecin scolaire, de la psychologue ou des enseignants, afin de faire part de leurs inquiétudes et préoccupations, avec la certitude de recevoir en échange l'appui nécessaire de professionnels.
- Enfin, les enseignants suggèrent de mettre à la disposition des parents une liste de livres et de vidéos adaptés. Cette sera publiée sur le site "tous parents" ou de l'établissement.

4.- Les parents pensent que les sanitaires des élèves du primaire doivent être séparés entre garçons et filles. Ils demandent également qu'ils soient réservés à l'usage des enfants et non du personnel.

- Depuis cette semaine, les toilettes ne sont plus mixtes. Le conseil des maîtres a décidé de les séparer. Les sanitaires côté terrain de basket sont réservés aux filles, ceux côté terrain de foot aux garçons. Les deux sont de toute façon exclusivement réservés aux enfants.
- Des toilettes réservées au personnel existent aussi.

5.- Les parents souhaiteraient que des sanitaires soient mis à leur disposition, en tant que visiteurs, et que ces derniers leur soient facilement accessibles sans avoir à entrer dans les bâtiments de l'école.

- L'établissement met les sanitaires situés au fond du couloir du rectorat à disposition des parents, du personnel et des visiteurs. Ils seront signalés à cet effet.

6.- Pourrait-on considérer la possibilité de réaliser un changement de forme et de fond de la collation servie actuellement en maternelle ?

- Suite aux nombreuses critiques, provenant aussi bien des professeurs que des élèves et des parents d'élèves, un bilan complet sera effectué en juin, à partir duquel seront proposées des possibilités de changement, en considérant les aspects pédagogiques, pratiques et financiers du projet de travail réalisé en commun avec les parents d'élèves.

7.- Serait-il possible que les produits disponibles à la guinguette du primaire ou du secondaire soient placés sous le contrôle et la surveillance du médecin de l'établissement ?

- Oui, le nouveau médecin scolaire travaillera en relation avec les professeurs sur ce sujet.

8.- Serait-il possible que les plats et desserts contenant des produits laitiers soient élaborés à partir de lait sans lactose ?

- Les problématiques d'allergies alimentaires relèvent de la compétence du médecin scolaire récemment nommé. Il travaille déjà, en relation avec la direction de l'établissement aux réponses permettant de faire face à des cas déclarés d'allergies. Les parents d'élèves sont d'ailleurs invités à déclarer les éventuelles allergies de leurs enfants, qui sont pris en compte pour proposer des collations différentes.

- Il est absolument nécessaire de transmettre aux élèves le même discours, communs aux enseignants et aux parents d'élèves. Toute action menée dans le but de garantir une saine alimentation des élèves doit faire l'objet d'un travail en commun.

9.- Pourrait-on considérer la possibilité de rénover les sols et les sièges du réfectoire destiné au personnel, et d'agrandir la cuisine ?

- Des travaux de rénovation ont déjà été entrepris, et l'école a la ferme volonté de les mener à bien, afin de mettre à la disposition de tous un véritable espace de convivialité.

\* \* \* \* \*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

*Marianella Villarroel Alcaraz*  
 La secrétaire de séance  
 Marianella Villarroel Alcaraz

*Bruno HIRM-MARTIN*  
 Le président du conseil  
 Bruno HIRM-MARTIN

